

Dijon, février 2023

Communiqué de Presse

La Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté et l'université de Bourgogne renouvellent leur engagement en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap

Lundi 6 mars 2023 à 15h – Campus de Dijon – Maison de l'université

Fabien CHAUBE, Membre du Directoire en charge du Pôle Ressources de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté et Vincent THOMAS, Président de l'université de Bourgogne, officialisent, lundi 6 mars à 15h, le renouvellement de leur partenariat en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap.

La Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté, est une banque responsable et citoyenne, engagée dans la vie économique de ses territoires et portée par des valeurs coopératives. Elle est fortement impliquée dans la lutte contre toute forme d'exclusion et la promotion de la diversité sous toutes ses formes. Elle a notamment choisi de déployer une politique sociale forte en faveur de l'emploi des personnes handicapées qui se traduit à travers :

- **Le recrutement**, grâce à la mise en œuvre de dispositifs de formations par alternance, auxquelles la Caisse d'Épargne propose une adaptation de postes personnalisés, un tutorat et un parcours d'intégration personnalisé. Ce qui se traduit par **5 contrats en alternance chaque année qui peuvent déboucher ensuite sur des contrats en CDD et CDI.**
- **Le maintien en emploi** des collaborateurs en situation de handicap ou touchés par la maladie (adaptation de poste ou d'horaires de travail, coaching personnalisé par des accompagnants externes...).
- **L'achat de prestations de service auprès du secteur adapté et protégé** (espaces verts, nettoyage des GAB, service traiteur, logistique, routage, ...).
- **L'insertion des étudiants en situation de handicap dans la vie professionnelle.**

De son côté, l'université est particulièrement attachée à :

- développer et renforcer ses relations avec le monde de l'entreprise afin notamment d'**anticiper les besoins en compétences des entreprises et améliorer ainsi l'insertion professionnelle des étudiants.**
- **accueillir les personnes en situation de handicap** et leur offrir les conditions les plus adaptées possibles à la réussite de leurs études, à leur participation à la vie de l'établissement et à leur insertion professionnelle. **La mission Handicap accompagne ces étudiants en amont de leur entrée à l'université jusqu'à leur insertion professionnelle, et leur propose des dispositifs individualisés.**

Ainsi, depuis 2006, la Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche Comté et l'université de Bourgogne ont signé un partenariat afin de concrétiser cette ambition partagée. Cet accord permet de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap à travers :

- l'accueil en stage rémunéré de ces étudiants dans le cadre de leur cursus
- l'accès à des emplois rémunérés d'été
- le recrutement de ces étudiants à l'issue de leur parcours universitaire

Contacts Presse :

Audrey RAHALI – Service communication
Université de Bourgogne
audrey.rahali@u-bourgogne.fr
T. 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24

Nathalie RENVOISÉ-BENHAMDOUNE – Directrice de la Communication
Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté
nathalie.renvoise-benhamdoune@cebcf.caisse-epargne.fr
T. 03 80 70 41 75 / 06 63 33 60 30

Le partenariat prévoit également le versement annuel d'une subvention de 7 000 € destiné au financement de matériels, ou de travaux d'aménagement pour améliorer la vie des étudiants handicapés dans le cadre de leurs études.

Depuis 2006, chaque année, ce dispositif accompagne les études de plus d'une cinquantaine d'étudiants, aux handicaps et parcours très variés.

A propos de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté

La Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté est une banque coopérative régionale au service du développement économique et social de ses territoires. Grâce à une situation financière solide, elle poursuit un développement ambitieux. Ses 1600 collaborateurs, à travers 186 agences et 4 centres d'affaires, mettent chaque jour leurs compétences et leur expertise au service de près de 820 000 clients et 203 000 sociétaires.

Pour plus d'informations : www.caisse-epargne.fr    

A propos de l'Université de Bourgogne

En 2022, l'université de Bourgogne a célébré son tricentenaire. Université historique, composée de 3000 personnels, elle accueille chaque année 35 000 étudiants répartis sur 6 campus en Bourgogne (Auxerre, Chalon-sur-Saône, Dijon, Le Creusot, Mâcon, Nevers) Depuis 2014, l'uB est présente dans plusieurs classements internationaux de référence (Leiden, Times Higher Education) valorisant la qualité de sa formation et de sa recherche.

L'uB figure ainsi parmi les 5% des établissements les mieux classés sur le plan mondial.

Université pluridisciplinaire, dans les domaines de recherche et d'excellence, allant de l'archéologie à l'Intelligence Artificielle, l'université de Bourgogne dispense également 400 formations chaque année.

Pour plus d'informations : www.u-bourgogne.fr    

Contacts Presse :

Audrey RAHALI – Service communication
Université de Bourgogne
audrey.rahali@u-bourgogne.fr
T. 03 80 39 37 96 / 06 77 43 47 24

Nathalie RENVOISÉ-BENHAMDOUNE – Directrice de la Communication
Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté
nathalie.renvoise-benhamdoune@cebcf.caisse-epargne.fr
T. 03 80 70 41 75 / 06 63 33 60 30